

Aux entreprises de construction-bois du Canton du Jura Aux bureaux d'architecture Aux bureaux d'ingénierie civile et bois Aux membres de Lignum-Jura Aux personnes et sociétés intéressées

Porrentruy, le 12 mai 2011

Nous allons vous aider à faire connaître vos ouvrages en bois

Mesdames et Messieurs,

Toujours soucieuse de promouvoir le bois et de mettre en évidence vos réalisations, Lignum Jura vous propose de mettre en valeur vos ouvrages en bois dans notre canton.

Pourquoi?

Vos constructions méritent d'être encore davantage présentées au grand public. Les publications de Lignum Suisse mettent surtout l'accent sur les constructions en dehors du Canton. Nous ne disposons donc que de peu de fiches de référence sur les constructions jurassiennes. C'est une lacune que nous devons combler. Nous devons montrer que notre région n'est pas en reste et que le marché de la construction en bois y est aussi dynamique.

Comment?

En dressant des fiches à l'image des publications de Lignum Suisse dont l'efficacité est établie. Les fiches seront bâties sur le modèle figurant en annexe et dans les brochures au format A5 visible sur le site de Lignum Suisse www.lignum.ch

(suivre : F, exemples en bois, architecture)

Comment les fiches seront-elles diffusées ?

Elles seront mises en ligne sur notre site et sur celui de Lignum Suisse romande. Il est également prévu de les imprimer et de les diffuser. Une impression sous forme de brochure est aussi envisagée.

Deux moyens supplémentaires d'attirer l'attention sur vos réalisations : fiches de références internet

La diffusion des fiches au-delà des frontières cantonales est garantie.

Votre démarche :

- vous téléchargez la fiche descriptive sur www.lignum-jura.ch,
- vous remplissez autant de fiches que d'ouvrages à publier,
- vous sollicitez et obtenez l'accord du maître de l'ouvrage,
- vous joignez quelques photos et extraits de plans sous forme numérique.

Notre travail, une démarche professionnelle :

- nous contactons si nécessaire le maître d'ouvrage pour prendre des photos complémentaires par un photographe professionnel,
- nous confions la conception et l'impression des fiches à des professionnels,
- nous vous soumettons, ainsi qu'au maître d'ouvrage, une épreuve pour validation.

Les catégories suivantes sont possibles :

- Bâtiments d'habitation.
- Bâtiments administratifs et scolaires,
- Bâtiments industriels et artisanaux
- Bâtiments de sport
- Bâtiments agricoles
- Transformations
- Génie civil, ponts, passerelles, soutènement, aménagements extérieurs
- Divers

Il n'y a pas de restriction concernant la date de réalisation de l'objet. Lignum Jura se réserve le droit de limiter le nombre de référence par entreprise.

La première réalisation et mise en ligne est prévue dès l'été 2011.

Nos prestations sont gratuites pour vous si vous êtes membre de Lignum-Jura ou de Lignum Suisse et sera facturée 80 francs par ouvrage retenu pour les non-membres.

La démarche est soutenue financièrement par la République et Canton du Jura pour une durée limitée.

JURABCH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT

Lignum Jura vous remercie par avance pour votre collaboration.

Nous vous adressons nos cordiales salutations.

Jean-Marc Heusler

Henri Erard

Le secrétaire

Annexes mentionnées